



# PETITE ENFANCE

## Réforme des modes d'accueil

LE GOUVERNEMENT ANNONCE QU'IL PASSERA EN FORCE  
PAR ORDONNANCES AVANT L'ÉTÉ 2019

Suite à l'adoption de la loi pour un État au Service d'une Société de Confiance (loi ESSOC), la nouvelle réforme de la petite enfance avance à grand pas, plombant une fois de plus la qualité d'accueil des enfants, mais aussi les conditions de travail des professionnel.le.s.

À ce jour, aucun document présentant les futures ordonnances n'a été officiellement communiqué par le gouvernement. Néanmoins, **la CGT a pu avoir échos des mesures très inquiétantes qui se profilent :**

- Une baisse du ratio d'encadrement en EAJE par des professionnel.le.s qualifié.e.s !
- Une augmentation du nombre d'enfants par professionnel.le.s !
- L'accueil d'enfants en surnombre « à titre exceptionnel », validé au quotidien !
- Une inflation du nombre d'enfants en micro-crèches passant de 10 à 16 !

- Une réduction de la surface d'accueil par enfant : 5,5 m<sup>2</sup> au lieu de 7 m<sup>2</sup> !

Améliorer la « productivité » et la « rentabilité » des établissements de jeunes enfants aux dépens de leur qualité d'accueil et des conditions de travail des professionnel.le.s, serait-ce la logique du projet gouvernemental ?

Dans un contexte d'exaspération générale, la CGT considère que l'heure est à la résistance et à la mobilisation pour bloquer ce projet qui vise à nouveau à une destruction du service public de la petite enfance et une réduction des coûts au détriment de l'intérêt des populations !

- POUR le bien-être et la sécurité des enfants,
- POUR des établissements d'accueil et un service public de qualité de la petite enfance,
- POUR des conditions d'exercice respectueuses des professionnel-le-s,
- POUR l'accès des assistant-e-s maternel-le-s à la médecine du travail,
- POUR une politique de la petite enfance ambitieuse et attentive vis à vis de nos enfants porteurs de l'avenir de notre société.

**La CGT appelle à la mobilisation sur tout le territoire :**

## JEUDI 23 MAI 2019

*A Paris, le collectif "Pas de Bébé à la Consigne" se rassemblera devant le métro 6 Glacière à 10 h et ira en manifestation en direction du **Ministère des solidarités et de la Santé**, en invitant professionnelles et parents à le rejoindre.*

**Depuis le 28 mars, aucune réponse ou garantie n'a été apportée par le ministère des Solidarités et de la Santé, concernant ces ordonnances.**